



08 transcripteurs composés d'étudiants ainsi que de jeunes désœuvrés réclament à l'institution communale une somme de 400 000 FCFA représentant le service rendu " *ayant reçu l'assurance qu'un budget avait été voté* " pour le remplissage et la reconstitution de 4000 actes de naissance en procédure d'urgence.

En ultime recours et après avoir épuisés toutes sortes de **requêtes** pour saisir l'exécutif municipal de la **Commune d'Ebolawa 2 ème** quant à l'injustice et à la forfaiture dont ils étaient les victimes, **08 jeunes** parmi lesquels " *des étudiants, des jeunes mères d'enfants, responsables de familles et jeunes au chômage* " appellent à l'aide et interpelle le maire de la Commune d'Ebolawa 2 ème **André Thomas Bengon** pour rentrer en possession de leur dû selon la promesse qui leur avait été faite.

En de termes tres très clairs, la **correspondance de dénonciation** déposée à notre rédaction et qui date du **18 juin 2024** évoque " *L'abus de confiance, le non respect des droits des travailleurs, l'exploitation et la mauvaise foi* " dont se serait rendue coupable la **Commune d'Ebolawa 2 ème**. Elle est signée des **08 protagonistes** dont les noms figurent sur l'entête de la saisine. Il s'agit de :

Ndongo Mve Boris, Wo'o Balint Bertrand, Edjanga Crisinel Sidoine, Stala Ndoh Viviane Cristelle, Ngalla Jacky, Mengue Cécile Manoel, Bomono Josepha et Ela Menye Diane.

Pour la petite histoire, les faits remontent au **25 mars 2024** lorsque recrutés en tant que **volontaires**, les **08 transcripseurs** sont affectés au **bureau de l'état** de la **Commune d'Ebolowa 2 ème** pour la production expresse de **4000 actes de naissance** dans un laps de temps très réduit (01 mois) à cause du manque de personnel et du retard de près de 02 ans que la mairie accusait dans la distribution du précieux sésame à ses administrés.

Le **salaire** retenu pour cette tâche par personnes est de **50 000 FCFA** à raison de **08 volontaires** mais grande est la surprise qu'à date, au moment où nous mettons ces informations sous presse, les différentes revendications et efforts pour rencontrer le premier magistrat municipal de la **Commune d'Ebolowa 2 ème** sont restés lettres mortes.

" C'était un travail minutieux nécessitant beaucoup d'applications, et pendant un mois entier nous étions là, tous les jours de lundi à samedi et certains dimanches et jours fériés de 8h à 18h et plus (...). Ils nous ont dit en premier que l'argent prévu pour nous payer sera utilisé pour l'organisation des festivités du 1er mai 2024 et que nous devons patienter, ce que nous avons fait. Après le 1er mai, il nous ont dit que le maire est allé en Chine pour un séminaire et que de là-bas il nous fera un virement, puis finalement que nous devons attendre son retour pour être payé.

Quand le maire était enfin rentré, ils nous ont dit qu'ils devaient faire un rapport sur tout ce que nous avons fait afin qu'il signe et valide le paiement, sans suite. Ensuite ils nous ont dit que le rapport comportait des erreurs et qu'ils devaient recommencer, il a juste manqué qu'ils nous disent qu'on a volé tous les stylos de la mairie et que le maire n'a aucun moyen de signer notre mandat de paiement " : S'indignaient encore les 08 volontaires qui souhaitent sans délai rentrer dans leurs droits au cas contraire ils se réservent le droit de saisir par voie d'huissier les juridictions compétentes y compris le Minddevel et le Bureau National de l'État Civil (Bunec).
